

## RÉFÉRENT SANTÉ - SÉCURITÉ – *Développer les compétences du "Salarié*

### **Compétent"**

Durée réglementaire : 35H

Modalité pédagogique : **Présentiel**

Public : **Tout salarié ayant accepté la mission de Référent sécurité ou celle d'adjoint au Référent**

Prérequis : **Aucun prérequis spécifique**

Organisation :

- **Première séquence de 3 jours de formation**
- **1 à 2 mois de travail personnel des Salariés compétents sur la mise à jour du DUERP et les missions courantes**
- **Deuxième séquence de 2 jours pour valider le travail effectué et approfondir les problématiques rencontrées.**

🔗 Tarif

🔗 Programmation

[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60

### Objectif

#### Compétences visées

##### En fin de formation le Référent Santé-Sécurité doit être capable de :

- Contribuer à l'élaboration d'un document unique d'évaluation des risques efficace
- Participer à l'analyse d'un accident / incident
- Définir un plan d'actions de prévention sur la base du document unique de l'entreprise
- Connaître le contexte juridique de la prévention et comprendre qu'il existe une solidarité d'intérêts entre les acteurs de l'entreprise en matière de sécurité
- Appréhender les enjeux de la prévention
- Participer aux plans de prévention et protocoles de sécurité

##### Cette formation très pratique doit permettre au Référent Santé-Sécurité de :

- Connaître ses missions au sein de l'entreprises, dans le cadre réglementaire et parmi les acteurs de la santé et sécurité au travail
- Formuler des propositions d'améliorations à la direction
- Développer ses capacités à l'analyse des risques professionnels et à la recherche de solutions/mesures de prévention et de protection
- Comprendre la méthodologie d'analyse d'un accident ou incident
- Participer à l'élaboration de la politique de prévention
- Animer la sécurité du site / de l'établissement
- Comprendre la gestion des entreprises extérieures
- Mieux communiquer en matière de sécurité
- Contribuer au respect des règles sécurité
- Connaître la procédure de l'exercice du droit d'alerte et de retrait



## Contenu de la formation

- Le rôle et les missions du Référent Sécurité
  - ☞ Rôle
  - ☞ Missions
- Différents enjeux de la santé et sécurité au travail
  - ☞ Humains
  - ☞ Juridiques
  - ☞ Financiers
  - ☞ Les indicateurs sécurité
- Différents acteurs internes et externes, leurs rôles respectifs
  - ☞ L'inspection du travail
  - ☞ L'ingénieur CARSAT
  - ☞ Le CSE
  - ☞ Le médecin du travail...
- Réglementation – contexte juridique en matière de Santé-Sécurité au travail
- Le droit d'alerte et de retrait
  - ☞ Le danger grave et imminent
  - ☞ La procédure
- L'analyse de l'accident, du soin ou du presque accident au travail
  - ☞ Les facteurs d'accident
  - ☞ L'enquête
  - ☞ L'analyse – la recherche des causes
  - ☞ La mise en place d'un plan d'actions – définition des mesures de prévention et de protection
- L'évaluation des risques
  - ☞ La réglementation
  - ☞ Le vocabulaire
  - ☞ Les grandes familles de dangers et de risques
  - ☞ La démarche d'évaluation des risques
  - ☞ Le Document Unique DUERP
  - ☞ Les fiches de postes
- La visite du site
- L'incendie (discuter en amont de la nécessité de cette partie pour le référent sécurité en fonction de l'organisation de l'établissement)
  - ☞ L'organisation
  - ☞ Les consignes de sécurité
  - ☞ Le plan de formation (lutte contre l'incendie, évacuation)
  - ☞ SST (Sauveteur Secouriste au Travail)
  - ☞ La visite de site Incendie
  - ☞ La présence de zone ATEX
- La gestion des Entreprises Extérieures (EE)
  - ☞ Le plan de prévention
  - ☞ Le protocole de sécurité
- Le management d'une démarche sécurité/les différents outils de prévention
  - ☞ L'inspection
  - ☞ Les procédures/consignes
  - ☞ Les vérifications périodiques
- La communication
- L'accueil nouveaux embauchés



## Pédagogie

### Méthode

Formation basée sur l'étude des documents de l'entreprise, d'échanges en amont entre notre Conseiller Technique et le/les référents sécurité concernant les activités de l'entreprise, les risques majeurs, les besoins du/des stagiaires et la visite de site.

Les mises en situations sont concrètes et réalistes et la pédagogie est active et participative.

### Outils

Cours PowerPoint avec vidéo-projection, Apports de connaissances et échanges avec le formateur, Visite de site (informer le formateur des EPI nécessaire sur votre site), Exercices, études de cas et de documents, Films pédagogiques INRS selon les activités de l'établissement, Logiciel « La chasse aux risques » selon les activités de l'établissement

## Préparation de la formation

### **Documents à transmettre pour une bonne préparation de la formation**

- La fiche de l'entreprise donnée par le médecin du travail
- Le Document Unique
- Le plan d'actions de prévention s'il existe (généralement inclus dans le DUERP) ou à défaut un inventaire rapide des dernières améliorations apportées dans l'entreprise en matière d'hygiène et sécurité
- L'analyse des derniers accidents
- Consignes de sécurité, (générales, particulières, SSI...).
- Le plan de prévention et le protocole sécurité

## Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

Les stagiaires sont évalués par le formateur tout au long de la formation à partir de leur participation aux exercices et différents questionnements, leur implication lors de la visite de site ainsi que leurs propositions d'amélioration des conditions de travail et leurs capacités à détecter les situations dangereuses.

À l'issue de la formation, les stagiaires se verront remettre une attestation de formation et le formateur renseignera le registre de sécurité.

## Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via [assistance@formafrance.fr](mailto:assistance@formafrance.fr)



## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

### Accessibilité physique

- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité

### Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap – nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

## Informations pratiques

Recyclage : tous les 4 ans

Encadrement : Conseiller Technique spécialiste en prévention des risques professionnels, Ingénieur HSE